



COMMUNIQUÉ DE PRESSE
Pour diffusion immédiate

Une nouvelle initiative du Comité sur le bilinguisme issu des États généraux de la francophonie d'Ottawa

Ottawa (Ontario), le 4 novembre 2014 – C'est avec grand plaisir que les membres du Comité sur le bilinguisme issu des États généraux de la francophonie d'Ottawa lancent, aujourd'hui, une nouvelle initiative de sensibilisation et d'information. Après avoir invité la population à rédiger des lettres d'opinion favorables au bilinguisme dans les principaux journaux de la région au cours de la dernière campagne électorale municipale, ils invitent maintenant les francophones à formuler des plaintes officielles quand ils sentent que leurs droits ont été brimés par un service quelconque de la Ville d'Ottawa.

«Le Comité sur le bilinguisme veut rappeler à la population que la Direction des services en français de la Ville d'Ottawa a, depuis plusieurs années déjà, un système de plaintes très efficace qui permet aux divers services de la municipalité d'améliorer leur offre de service en français et en anglais» explique le coordonnateur des États généraux de la francophonie d'Ottawa, Luc Léger. «Plusieurs hésitent à faire des plaintes. Certaines personnes ont l'impression qu'on ne les écoute pas et d'autres ne savent tout simplement pas comment formuler une plainte en bonne et due forme. Nous voulons renverser cette tendance. Nous voulons également rappeler aux nouveaux élu(e)s que la communauté francophone tient au bilinguisme».

Pour de plus amples renseignements, il est possible de consulter la page de l'initiative au www.jereveottawa.ca/plainte . Il est également possible de faire la lecture du rapport final du Sommet des États généraux de la francophonie d'Ottawa au www.jereveottawa.ca/rapport-sommet .

-30-

Renseignements :

Luc Léger

Coordonnateur (États généraux de la francophonie d'Ottawa)

Courriel : info@egeneraux.ca